

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.....08.../F/2019 – 2020 PORTANT FOURNITURE DE 3271 STERES DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TYPE EUCALYPTUS

Date de publication : ..25.../...07.../2019

Date d'ouverture des offres : ..13.../...08.../2019

1. Objet

La Direction Générale des Affaires Pénitentiaires invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir selon les termes de la loi n°1/04 du 29 Janvier 2018 portant Modification de la loi n°1/01 du 04 Février 2008 portant Code des Marchés Publics à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de 3271 stères de bois de chauffage de type eucalyptus à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires.

2. Financement du marché

Le marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2019 – 2020 (subsides accordés à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires).

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché constituent quatre (4) lots de 3271 stères de bois de chauffage de type eucalyptus :

1^{er} lot : 554 stères de bois de chauffage dont 277 stères à rendre à la prison de Mpimba et 277 stères à rendre à la prison de BUBANZA.

2^{ème} lot : 622 stères de bois de chauffage dont 46 stères à rendre à la prison de Rumonge, 93 stères à rendre au CRMCL de Rumonge, 223 stères à rendre à la prison de Bururi et 260 stères à rendre à la prison de Rutana.

3^{ème} lot : 1 124 stères de bois de chauffage dont 393 stères à rendre à la prison de GITEGA, 600 stères à rendre à Muramvya, 131 stères à rendre à la prison de Ruyigi.

4^{ème} lot : 971 stères de bois de chauffage dont 415 stères à rendre à la prison de Ngozi(H), 277 stères à rendre à la prison de Ngozi (F) et 279 stères à rendre à la prison de Muyinga.

Tous les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots à condition que chaque lot soit complet mais ne peuvent être attributaires de plus de deux (2) lots.

4. Délais d'exécution et spécifications techniques du bois à fournir

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de nonante jours (90) jours. Le bois de chauffage à fournir doit être de Type eucalyptus et non des branchages d'arbre. **Néanmoins, la section du bois de chauffage à fournir ne doit pas avoir le diamètre inférieur à quinze (15) cm.**

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales ; qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

5.1. Le fait pour un fournisseur de participer aux soumissions implique l'acceptation sans restriction, ni réserves de toutes les clauses et conditions du dossier d'appel d'offres.

5.2. Pour qu'elle soit valable et prise en considération, toute offre doit être libellée conformément aux dispositions du présent Dossier d'Appel d'Offres et doit porter les indications suivantes :

Nom (s), Prénoms (s), Profession, Nationalité, Domicile ou Résidence du Soumissionnaire, téléphonique, son numéro du registre de commerce. Pour les sociétés commerciales, leur dénomination sociale, nationalité, et téléphone, et son E-mail le cas échéant.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Comptabilité et Approvisionnements de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, sise Avenue KUNKIKO, ROHERO II, Tél.224486-211222 moyennant présentation de deux bordereaux de versement d'une somme de CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50 000 FBU) dont VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS (25 000 FBU) à verser sur le sous compte de transit des recettes non fiscales n°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS (25 000 FBU) à verser au compte n°1110/234 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général des Affaires Pénitentiaires, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 8 ci-dessous.

7. Présentation de l'offre

Le soumissionnaire peut soumettre ses offres pour tous les lots à condition que chaque lot soit complet.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Elles doivent aussi être paginées, paraphées et comporter une table des matières.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de :

- 1^{er} Lot : Cinq cent mille francs burundais (500 000 FBU)
- 2^{eme} Lot : Cinq cent mille francs burundais (500 000 FBU)
- 3^{eme} Lot : Un million de francs Burundais (1 000 000 FBU)
- 4^{eme} Lot : Sept cent mille Francs Burundais (700 000 FBU)

8. Dépôt des offres

Les offres devront parvenir à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, sise Avenue KUNKIKO, ROHERO II, au plus tard le 13/08/2019 à 10 h 00'.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de cette séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le Procès-Verbal d'ouverture des offres. L'ouverture des offres aura lieu dans la salle des réunions de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires en séance publique du 13/08/2019 à 10 heures 30 minutes.

L'acheteur ouvrira les offres, y compris les modifications effectuées, en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un Représentant de la DNCMP le cas échéant, à la date, à l'heure et l'adresse précisées aux données particulières de l'Appel d'Offres. Les Soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront dans un registre attestant leur présence à la séance concernée.

L'acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des offres.

Le Procès-verbal doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents ou par leurs représentants et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le 22/07/2019

Le Directeur Général des
Affaires Pénitentiaires


Gervais HAJAYANDI